© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Est il probable qu'on m'ai droguée ?

Par Profil supprimé Postée le 10/05/2021 20:33

> Bonjour, je sais que j'aurai dû en parler bien plus tôt mais c'est assez délicat et jusqu'ici j'avais peur qu'on ne me crois pas ou qu'on me juge. J'ai 16 ans (bientôt 17) et il y a environ un an je parlais avec un de mes amis quand je me suis rendu compte que je ne me souvenais d'absolument aucun détail de ma journée de la veille. Même pas de l'annonce d'un oral qui allait arriver alors que ce genre de chose me terrifie alors je m'en souviens et passe mon temps à me calmer. Je ne me souvenais pas de ce que j'avais mangé, bu, fait et dit. J'ai fini par me dire que je devais juste être folle et que j'avais rêvé (je n'ai pas rêvé mais .. J'avais juste envie de passer à autre chose par ce que ça me faisait honte) Aujourd'hui je me rend compte que depuis ce jour là j'ai des gros problème se mémoire. Je ne me souviens pas de ce qu'on m'a dit ou demandé 5min avant. On me dit souvent que je me répète (chose que je fait sans m'en rendre compte). Je ne me souviens pas de chose importante comme des moments importants avec mon copain et ça me met vraiment hors de moi. On est souvent obligé de ma raconter comment se sont passées certains moment important par ce que je ne m'en souviens plus. C'est vraiment handicapant. Aujourd'hui j'en parle plus facilement et mon copain et ma mère on donné l'hypothèse qu'on ai ou me droguer. Quand j'y pensais je me disais que j'étais sûrement un peu paranoïaque mais maintenant ça me fait vraiment peur

---

Mise en ligne le 12/05/2021

Bonjour,

Nous ne pourrons pas nous prononcer sur l’éventualité que vous ayez pu être droguée à votre insu il y a un an, seules des analyses biologiques effectuées à ce moment là auraient pu en donner une preuve formelle. Ce dont nous pouvons vous assurer en revanche c’est qu’aucun produit ne pourrait continuer à agir sur vous après tant de temps.

Nous n’avons pas d’explication concernant les pertes de mémoire dont vous souffrez et comprenons que cela vous inquiète et représente un handicap. Il nous semblerait important que vous en fassiez état à votre médecin pour obtenir un avis, tenter de trouver des réponses à ce phénomène et des solutions bien sûr pour y remédier. Si vous n’avez pas de médecin traitant, vous pouvez vous rapprocher d’une MDA (Maison des Adolescents) ou d’un PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) et ainsi rencontrer un professionnel à votre écoute.

Nous vous souhaitons de pouvoir trouver de l'aide et ainsi résoudre cette difficulté.

Bien à vous.